AECK/ ICG RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 1277 DU 23 OCTOBRE 2024 portant nomination au Ministère de la Santé.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

CHEF DE L'ÉTAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- **Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2021-571 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- sur proposition du Ministre de la Santé,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 octobre 2024.

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de la Santé dans les fonctions suivantes :

- Directeur du Centre hospitalier départemental du Zou monsieur Carlos ENY
- Directeur du Centre hospitalier universitaire départemental de l'Ouémé monsieur Alotchéhou Philéas Evého HOUNNOU
- Directeur du Centre hospitalier départemental du Mono monsieur Hotchédé Hospice Fréjus HOUNTADA



- Directeur de l'Hôpital de Zone de Comè monsieur Allodjogbé Christian GBEDINHESSI
- Directeur de l'Hôpital de Zone de Dassa monsieur Ubald Yaovi GOSSY SOSSOU
- Directrice de l'Hôpital de Zone de Djidja
 madame Vanessa Pridith NOUKOUDODJI TOHOUBI
- Directeur de l'Hôpital de Zone de Covè
 monsieur Sèmawonmèdé Mènondji Méchabed HOSSOU
- Directeur de l'Hôpital de Zone de d'Aplahoué
 monsieur Assou Armel Aubin SOKPLO
- Directeur de l'Hôpital de Zone de Savè
 monsieur Abdel Razak Olahitan Romulex S. ALI
- Directeur de l'Hôpital de Zone de Savalou madame Kpayéro Carole SOBABE
- Directeur de l'Hôpital de Zone d'Adjohoun monsieur Kègnidé Daniel LANKPOEDJA
- Directeur de l'Hôpital de Zone de Klouékanmè
 monsieur Emalin Idjakotan Jacques BALOGOUN KOTCHOFFA
- Directeur du Centre hospitalier départemental de l'Atacora monsieur Gado YAROU N'GOBI
- Directeur de l'Hôpital de Zone de Pobè monsieur Sourou Sènakpon Arnaud Hippolyte KOUDJEDON
- Directeur de l'Hôpital de Zone de Sakété madame Peace Renée AKOGBEKAN
- Directeur de l'Hôpital de Zone de Natitingou monsieur Mahuna Ibrahim OGOUNGBE



- Directeur de l'Hôpital de Zone de Kandi monsieur Elisée SOHIZOUN
- Directeur de l'Hôpital de Zone de Banikoara monsieur Abdel Aziz ABOU MOUFOUTAOU
- Directeur de l'Hôpital de Zone de Bassila
 monsieur Ulrich Anthèlme Sènan YASSAHOHO
- Directeur de l'Hôpital de Zone de Kouandé monsieur Togbédji Alfred Jean L. HOUNSA.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 24 juillet 2024

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Boll

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGNI Ministre d'État Benjamin Ignace B. HOUNKPATIN

Le Ministre de la Santé,

AMPLIATIONS: PR 6; AN 4; CS 2; C.COM: 2; CC 2; CES 2; HAAC 2; HCJ 2; MEF 2; MS 2; AUTRES MINISTERES 19; SGG 4; INTERESSES 21; JORB 1.